

# Biosécurité : comprendre et adapter les mesures à son élevage

## Objectifs

Appréhender le risque "grippe aviaire" sur les exploitations. Connaître les bases scientifiques de l'influenza Aviaire. Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité et de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

## Pré-requis

aucun

## Contenu

Connaître les bases scientifiques de l'influenza Aviaire.  
Acquérir les connaissances pour être capable de concevoir un plan de bio-sécurité.  
Être capable de gérer un plan de biosécurité.  
Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 02/10/2018

## Tarifs

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant soli-daire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par

## Plus de renseignements

Allison Lost  
contact@adear13.com  
ADEAR 13 Bouches du Rhône  
ADEAR des Bouches du Rhône  
2 avenue du Colonel Reynaud

13660  
ORGON  
Tel. 04.90.55.17.86

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

## Dates, lieux et intervenants

**19 nov 2018** 13

09:00 - 17:00 (7hrs)

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

Vétérinaires du cabinet Vétopole